

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **LES BONS ENFANTS SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 22.04.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **02.07.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Figesta S.A., chez la liquidatrice, route de la Gare 24,
1295 Mies
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication (art. 745 al. 3 CO).

Etude du notaire Olivier Thomas
1260 Nyon
(05045666)